

RICHARD (POÊLE A BOIS LE DROFF INFINITY 900 VIOLE)

41533

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION 06-17

4	ENCOMBREMENT	-
ı	FMCOMBREMEN	

- 2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
- INSTALLATION DU POÊLE
- 4. UTILISATION
- 5. ENTRETIEN
- 6. SERVICE APRES-VENTE

Page 3 4 6 7 7



(avec option socle caisson 800)

Illustrations non contractuelles

IMPORTANT

Vous venez d'acquérir un appareil de chauffage au bois de notre gamme. Nous vous félicitons de votre choix. Cet appareil a été étudié avec soin. Pour en tirer tous les avantages que vous êtes en droit d'en attendre, faites appel à un spécialiste de notre marque. Il réalisera l'installation dans les règles de l'art et assurera les meilleures conditions de fonctionnement, de sécurité et assumera l'entière responsabilité de l'installation finale. Avant la première mise en service de votre poêle, lisez attentivement la présente notice d'installation et d'utilisation. Conserver soigneusement la notice ainsi que le bon de garantie comportant modèle et N° de série. Le non-respect des indications de ces deux documents entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.

- MISES EN GARDE -

Cet appareil est destiné à brûler du bois, en aucun cas il ne pourra servir d'incinérateur ou brûler des combustibles liquides, du charbon ou dérivés. Respecter toutes les réglementations locales et nationales ainsi que les normes européennes (1) lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil. L'appareil de chauffage est chaud lorsqu'il fonctionne, particulièrement la face vitrée. Il reste chaud longtemps, même si les flammes ne sont plus visibles. Prendre les précautions pour éviter tout contact avec l'appareil (des jeunes enfants particulièrement).

Cet appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes (1) en vigueur. L'installation par un professionnel qualifié est recommandée. Les instructions de la présente notice sont à suivre scrupuleusement. Conserver soigneusement cette notice.

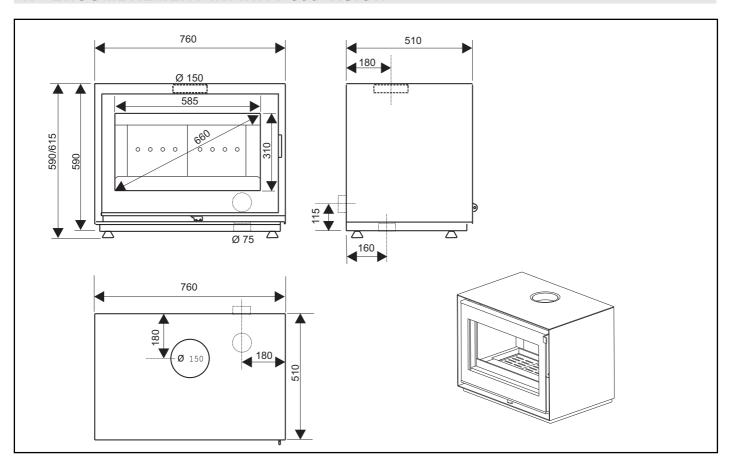
La responsabilité du constructeur se limite à la fourniture de l'appareil. Elle ne saurait être recherchée en cas de non-respect de ces prescriptions. Sont spécialement interdits :

- L'installation de matières pouvant être détériorées ou altérées par la chaleur (mobilier, papier peint, boiseries...) à proximité immédiate de l'appareil.
- La mise en place d'un récupérateur de chaleur de quelque type que ce soit, autres que ceux préconisés par le fabricant.
- L'utilisation de tout combustible autre que le bois naturel et la lignite.
- Toute modification de l'appareil ou de l'installation non prévue par le fabricant, qui dégagerait le fabricant de ses responsabilités et annulerait la garantie. Utiliser exclusivement des pièces de rechange recommandées par le fabricant.

Le non-respect de ces indications entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage. Les installations dans les lieux publics sont soumises au règlement sanitaire départemental, déposé à la préfecture de votre région.

- Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, la présentation et les cotes de ses modèles ainsi que la conception des montages si nécessaire. Les schémas et textes de ce document sont la propriété exclusive du fabricant et ne peuvent être reproduits sans son autorisation écrite.
- (1) DTU 24.1 traitant des conduits de fumées, DTU 24.2 traitant des cheminées équipées d'un poêle fermé; NF-EN13240 traitant des poêles à combustible solide. (disponibles à l'AFNOR).

1. ENCOMBREMENT INFINITY 800 VISION



2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

POÊLE	INFINITY 800 VISION	
Catégorie du poêle Puissance calorifique nominale ⁽¹⁾ Fonctionnement porte fermée exclusivement Température moyenne des fumées porte fermée Rendement Taux CO (13% O ₂) Taux CO ₂ (13% Ō ₂) Poussières (13% Ō ₂)	Intermittent 9 kW 243° C 79 % 0,1 % 11,9 % 58 mg/Nm³	
Combustibles		
Taille des bûches Consommation horaire nominale Combustibles interdits	50 cm 3,0 kg tous les autres dont charbons et dérivés	
Caractéristiques du conduit de fumées		
Diamètre nominal départ des fumées Dimensions minimales du boisseau Ø mini tubage ou conduit métallique isolé Hauteur mini au dessus du poêle 4 m	mâle 150 mm 20 x 20 cm 150 mm	
Dépression (10 Pa = 1 mm CE)		
Allure nominale Allure réduite Maxi admissible Débit massique des fumées Poids net / brut Plaquette signalétique à l'arrière du poêle	12 Pa ± 2 Pa 6 Pa ± 1 Pa 20 Pa 7 g/s 177 kg / 199 kg	
Accessoires fournis		
Main froide et gant isolant Buse de raccordement d'air de combustion \varnothing 75	oui dans l'appareil	
Options disponibles		
Socle caisson 800 Socle piètement PS 76 Kit turbine 220-240 V - 50 Hz	option option option	

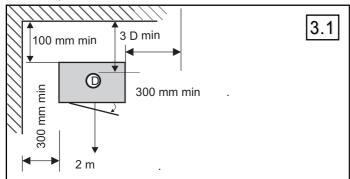
⁽¹⁾ Puissance nominale en fonctionnement porte fermée, combustible bois ou lignite ; selon essais suivant NF-EN13240.

3. INSTALLATION

Appareil de chauffage au bois destiné à être installé à proximité d'un mur, peut être déplacé sans travaux annexes. Le raccordement au conduit de fumées se fait au moyen de conduit de raccordement marqué CE, en tôle émaillée ou en acier inoxydable. Le raccordement se fera sur un conduit de fumées individuel.

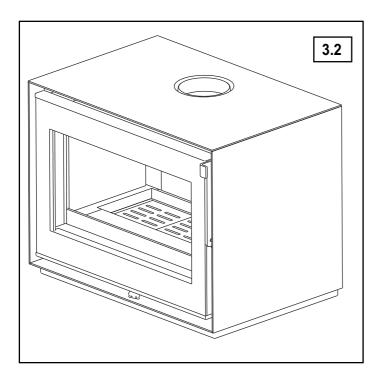
3.1 DISTANCES DE SÉCURITÉ (FIG. 3.1)

Respecter les distances de sécurité indiquées entre le mur et les cotés ou l'arrière de l'appareil. Si la paroi est incombustible, la distance de sécurité ne s'applique pas. Quelle que soit l'orientation du poêle, une distance de 2 m doit séparer la vitre du mur ou de toute matière inflammable.



3.2 MISE EN PLACE DE L'APPAREIL

L'appareil doit être installé sur un sol de capacité portante suffisante. Si la construction existante n'est pas satisfaisante, il faut réaliser les travaux nécessaires pour s'assurer que le sol supporte le poids de l'appareil (par ex. pose d'une plaque de répartition de charge). Pour alléger l'appareil, retirer les parements intérieurs (cf fig. 6.1). Installer le poêle à son emplacement définitif, le mettre à niveau. Dans la zone de chargement, nous recommandons la pose d'un carrelage (par exemple) pour faciliter l'entretien.



3.3 RACCORDEMENT DU CONDUIT DE FUMÉES

Traiter avec vigilance et attention ce point de l'installation conformément au DTU 24.1.

Le raccordement de cet appareil sur un conduit collectif est interdit. Si le conduit existe: le faire ramoner mécaniquement (hérisson),

- faire vérifier sa classification, son état (stabilité, étanchéité, compatibilité des matériaux, section...) par un fumiste compétent.
- Si le conduit n'est pas compatible (ancien, fissuré, fortement encrassé) : adressez-vous à un spécialiste pour sa remise en état suivant les réglementations en vigueur.

TUYAUX DE RACCORDEMENT

Utiliser des conduits T450 (minimum), émaillés ou inox 316 (disponible chez votre revendeur), sans réduction sur leur parcours.

Le raccordement au conduit doit être dans la pièce où est installé l'appareil. Ménager un accès pour le ramonage et le nettoyage du conduit de raccordement

Le tuyau ne dépassera pas à l'intérieur du conduit et les emmanchements seront démontables et étanches.

Eviter une trop longue partie horizontale avant le conduit. Si celle-ci est inévitable, lui donner une pente ascendante de 5 cm par mètre.

3.4 AIR DE COMBUSTION

3.4.1 Prise d'air extérieur non raccordée

Si le raccordement de la buse à l'extérieur est impossible une prise d'air frais extérieur supplémentaire positionnée face aux vents dominants est nécessaire au bon fonctionnement de la combustion, surtout si l'habitat est fortement isolé et/ou équipé d'un système mécanique de ventilation (V.M.C.). Elle doit avoir une section libre d'ouverture minimale de: 1 dm². Ne pas faire fonctionner le poêle si une hotte d'évacuation est en service.

Si le logement ne dispose pas d'une ventilation par balayage (conforme à l'arrêté de mars 1982), l'entrée d'air doit être non obturable.

3.4.2 Prise d'air extérieur raccordée (Fig. 3.3)

Ce poêle a été conçu pour être installé dans des habitations à forte isolation. Une buse de raccordement d'air extérieur Ø 75 est fournie avec le poêle. L'objectif est de ne pas prendre l'air de combustion dans la pièce, mais à l'extérieur. Ceci augmente le rendement de l'installation. De plus, la combustion n'est pas perturbée par la VMC ou une hotte aspirante.

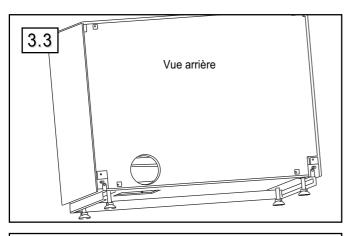
Principes d'alimentation en air de combustion:

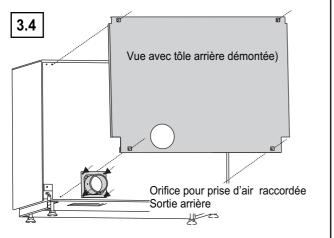
- 1) En direct à travers le mur.
- Par un conduit débouchant dans le vide sanitaire; la section de la grille d'aération du vide sanitaire (en cm²) doit être égale à 5 fois la surface du vide sanitaire (en m²).
- 3) Par un conduit enterré (1 coude 90° max).

L Max avec conduit Ø 80 m	ım	6 m
L Max avec conduit Ø 100 m	ım	8 m

Fixer la buse conformément à la notice fournie. Raccorder la buse avec un collier (non fourni) à l'extérieur (avec une gaine alu flexible non fournie). L'arrivée d'air ne doit pas risquer d'être obturée.

A l'extérieur, le conduit d'alimentation en air doit déboucher face aux vents dominants. Une grille non obturable, de section libre égale à la section du conduit et de maillage supérieur à 3 mm est nécessaire au départ du conduit.



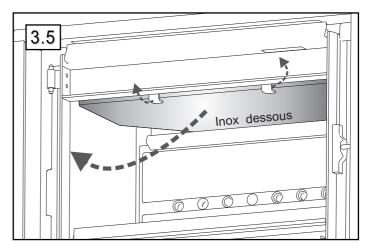


3.5 INSTALLATION DU DÉFLECTEUR

Le poêle est équipé d'un déflecteur de fumées en inox et vermiculite. Le déflecteur de fumées permet un échange de chaleur efficace et facilite la récupération des suies lors du ramonage.

Il est nécessaire de se familiariser avec la manoeuvre de montage et de démontage du déflecteur. Effectuer cette manipulation à plusieurs reprises avant la première utilisation du poêle.

- 1. Tourner les 2 pattes de fixation vers l'intérieur du foyer.
- 2. Relever l'arrière du déflecteur.
- 3. Extraire le déflecteur du foyer.
- 4. Remonter le déflecteur dans le foyer.
- 5. Tourner les 2 pattes de fixation vers l'extérieur pour verrouiller le déflecteur.



UTILISATION

ATTENTION

- Ce poêle à bois est destiné à fonctionner porte fermée. La porte doit rester fermée en permanence en dehors du chargement.
- Pour éviter tout risque de brûlure, ne pas toucher l'appareil et utiliser le gant isolant pour manipuler les différentes commandes.
- Le rayonnement calorifique au travers de la vitrocéramique impose l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée par la chaleur (mobilier, papier peint, boiseries,...). Une distance de 2 m évitera tout risque.

4.1. COMBUSTIBLE - BOIS

Brûler exclusivement du bois de chauffage, en bûches, séché à l'air (2 à 3 ans de stockage sous abri ventilé) de 15 à 20 % d'humidité maximum.

- Préférer les feuillus durs (bouleau, charme, hêtre. . .),
- Eviter les feuillus tendres (tilleul, marronnier, saule, peuplier)
- Proscrire absolument les résineux (pin, sapin,...) en usage permanent, ainsi que les bois de récupération traités (traverses de chemin de fer, chutes de menuiserie...) et les déchets domestiques (végétaux ou plastiques).
- Ne jamais faire de flambées par brassées de petit bois, caissettes, bûchettes ou sarments qui provoquent des surchauffes brutales.

ATTENTION! L'utilisation même occasionnelle du charbon ou tous dérivés du charbon est formellement interdite. Cet appareil ne doit pas être utilisé pour brûler des déchets domestiques!

4.2. TIRAGE

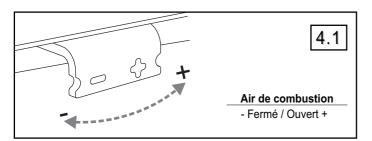
La dépression à chaud du conduit de fumées du poêle ne doit jamais excéder 20 Pa. Consulter votre revendeur afin d'effectuer une mesure du tirage lors de l'installation du poêle. Si l'air de combustion n'est pas raccordé, l'utilisation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) peut influencer le tirage, jusqu'à l'inverser. Pour cette raison, l'extracteur doit être en marche lors de la mesure de tirage.

4.3. ORGANES DE MANOEUVRE (FIG. 4.1)

4.3.1. Commandes

Utiliser la main froide pour manipuler la commande de l'appareil (fig 4.1).

Tableau 4. A	Commande	
Allumage	à droite	
Allure nominale	centré	
Allure mini	à gauche	



4.3.2. Poignée de porte

L'ouverture - fermeture de la porte de chargement se fait en manœuvrant la poignée.

- à froid, directement à main nue,
- lorsque l'appareil est chaud, en utilisant la main froide ou le gant.

4.4. UTILISATION DU VENTILATEUR (SELON MODELE)

En convection naturelle, l'air chaud s'accumule au plafond. Le kit de ventilation brasse l'air ambiant, et assure une température homogène et agréable dans la pièce (fig. 4.4. Rep 19).

Allures de ventilation

- O Arrêt total
- I Allure forte

Pulse l'air à grand débit en continu.

I Allure de confort

Ventilation pilotée par le thermostat, pulse l'air chaud en silence.

Voir la notice spécifique du ventilateur.

4.5. PREMIER ALLUMAGE

Etaler du papier froissé, poser dessus du petit bois et du bois de petite section. Mettre les commandes en position allumage (tableau 4. A). Allumer le combustible, fermer la porte de chargement et attendre la formation de braises. Lorsque le feu a bien pris, charger et mettre les commandes en position "allure nominale" (tableau 4. A). Il est préférable de charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive.

En cas de température extérieure très basse, un "bouchon" thermique du conduit de fumée peut se former. Celui-ci doit être réchauffé progressivement avant d'obtenir le tirage normal.

ATTENTION! Ne jamais utiliser d'essence, d'alcool ni de fioul. . .

4.6. FONCTIONNEMENT

4.6.1. Allumage

Pour assurer la mise en température du poêle et obtenir un tirage suffisant, allumer le poêle avec la porte fermée.

4.6.2. Allure nominale

Régler les commandes conformément au tableau 4. A.

L'intensité du feu est déterminée par la quantité de combustible. Dans cette configuration, utiliser uniquement du bois. Veiller à favoriser la circulation de l'air entre les bûches (présence simultanée de 2 bûches au moins). Le bon fonctionnement du poêle dépend de l'alimentation suffisante en air frais.

4.7. CHARGE NORMALE

2 bûches de bois minimum (environ 3 kg/h) sont nécessaires pour atteindre l'allure nominale.

La charge de bois sera disposée, plutôt vers le fond du poêle, pour éviter les éventuelles chutes de braises. Ne recharger le poêle que lorsqu'il n'y a plus qu'un bon lit de braises et que les flammes ont disparu. Il est préférable de charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive.

4.8. ALLURE RÉDUITE

Régler les commandes conformément au tableau 4. A.

Ne pas faire fonctionner le poêle à allure ralentie pendant de longues périodes. Ceci provoque l'encrassement du conduit et du poêle.

4.9. EN CAS D'INCIDENT

En cas d'incident dans l'habitation (feu de cheminée, départ de feu dans le poêle, vents très violents,...), fermer rapidement la porte de chargement et fermer les commandes du poêle.

5. ENTRETIEN

5.1 DÉCENDRAGE

Le décendrage est possible en fonctionnement.

Vider régulièrement le cendrier extractible. L'amas de cendres limite l'arrivée d'air sous la grille, risque d'entraîner sa déformation et perturbe la combustion. Replacer le cendrier.

5.2 ENTRETIEN DU POÊLE

Pour nettoyer le poêle, ne pas utiliser d'eau, de solvant ou de produit abrasif (même légèrement) mais uniquement un chiffon doux et sec.

5.3 NETTOYAGE DE LA VITRE

Nettoyer le vitrage à froid, à l'aide d'un chiffon humide, trempé dans de la cendre de bois.

Le système de balayage d'air permet de conserver la vitre la plus propre possible. Toutefois un léger noircissement peut apparaître dans certaines zones de la vitre en fonctionnement normal. Au ralenti, le balayage de la vitre est moins efficace.

5.4 RAMONAGE OBLIGATOIRE

La législation prévoit 2 ramonages par an (dont un pendant la période de chauffage) effectués avec un moyen mécanique (hérisson). Conserver les documents justificatifs du ramonage renseignés par l'entreprise ayant effectué les travaux de ramonage.

5.5 NETTOYAGE DES SUIES

Aspirer les suies dans le corps de chauffe.

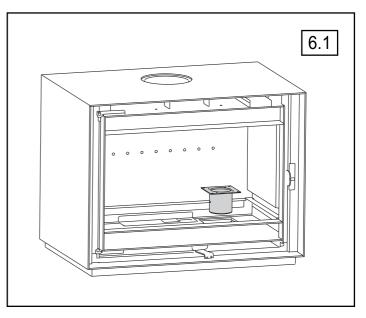
Extraire les déflecteurs (cf § 3.5). Aspirer les suies dans le corps de chauffe. Replacer les déflecteurs (cf § 3.5).

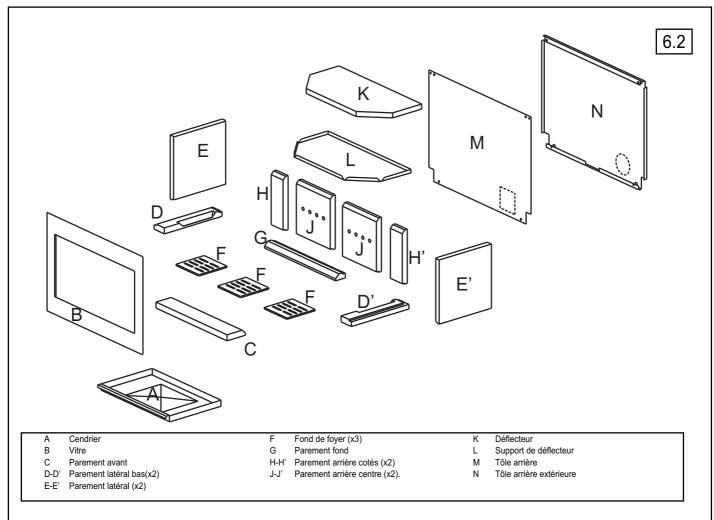
Avant toute nouvelle utilisation de l'appareil, vérifier que tous les éléments sont bien en place.

6. SERVICE APRES-VENTE

Votre appareil comporte un certain nombre de pièces d'usure dont l'état est à vérifier lors de l'entretien annuel. Votre revendeur est à même de vous fournir les pièces de rechange nécessaires (fig. 6.2).

Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, indiquer la référence et le numéro de série de l'appareil figurant sur la plaquette signalétique. N'utiliser que des pièces de rechange fournies par le fabricant.







SUPRA SA RCS Saverne B 675 880 710 - SIRET 675 880 710 00032

BP 22 - 67216 OBERNAI Cedex- FRANCE

www.richardledroff.com

F-8/8 41533-06-17